

## Programme d'été au Costa Rica 2020

**Lieu :** Universidad de Costa Rica

**Durée :** du 3 mai (arrivée) au 24 mai 2020

**Institution partenaire :** Facultad de Derecho, Universidad de Costa Rica

**Capacité maximale :** 25 étudiants (priorité donnée aux étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Montréal).

### Candidats admissibles

Ce programme d'été s'adresse à toute personne ayant une formation juridique suffisante et désirant acquérir une formation en droits de l'homme individuel et collectifs, droit de l'environnement, droit international et comparé des peuples autochtones.

Ce programme offre la possibilité d'améliorer ou de perfectionner les connaissances de la langue espagnole. Cependant, une connaissance minimale de l'espagnol est un prérequis.

Ce programme s'adresse à tout étudiant ayant complété la première année du baccalauréat en droit.

### Peut s'inscrire aux cours DRT-3000 (niveau baccalauréat) :

#### À titre d'étudiant régulier :

L'étudiant régulier de la Faculté qui a complété au moins la première année de son programme de baccalauréat au moment de son inscription aux cours de l'école d'été.

#### À titre d'étudiant libre :

- (1) l'étudiant régulier au baccalauréat en droit d'une autre université qui a complété au moins la première année de son programme de baccalauréat au moment de son inscription aux cours de l'école d'été;
- (2) toute autre personne qui y est spécialement autorisée par le vice-décanat au 1<sup>er</sup> cycle de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

### Peut s'inscrire aux cours DRT-6000 (niveau études supérieures) :

#### À titre d'étudiant régulier :

L'étudiant dûment inscrit à un programme de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle en droit de l'Université de Montréal.

---

Source : SITE WEB FACULTÉ DE DROIT, UdeM /International/Programmes et stages/Programmes d'été

Mise à jour : 20 janvier 2020

**À titre d'étudiant libre :**

- (1) l'étudiant régulier au baccalauréat qui aura, selon l'état de son dossier au moment de l'inscription, accumulé les 101 crédits requis aux fins de l'obtention du diplôme de premier cycle au cours de l'été 2020, sans compter les crédits associés au programme d'été;
- (2) l'étudiant dûment inscrit à un programme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle en droit d'une autre université;
- (3) le titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle en droit, dans la mesure où il répond aux exigences d'admission aux programmes de 2<sup>e</sup> cycle en droit de l'Université de Montréal;
- (4) toute autre personne qui y est formellement autorisée par le vice-décanat aux études et au développement académique.

**Cours offerts**

**Au baccalauréat :**

- DRT 3121 (3 cr.) – Droit international avancé (bloc D)
- DRT 3021 (3 cr.) – Droit comparé avancé (bloc C)

**Aux études supérieures :**

- DRT 6830 (3 cr.) – Droit international public avancé
- DRT 6859 (3 cr.) – Droit comparé avancé

Les cours sont généralement dispensés le matin et l'après-midi.

**Professeurs**

Les cours sont dispensés par des professeurs attachés à l'Universidad de Costa Rica ou par des avocats ou magistrats. Des professeurs de la Faculté de droit de l'Université de Montréal assisteront aux cours, offriront certaines séances de cours et seront responsables des résultats.

**Langue des enseignements et du séjour au Costa Rica**

Les cours sont dispensés en français, anglais et espagnol.

**Reconnaissance**

Selon l'inscription, 6 crédits de cours au 1<sup>er</sup> cycle ou 6 crédits de cours au 2<sup>e</sup> cycle\* (en vue de l'obtention d'une maîtrise en droit (LL.M.), d'un DESS ou d'une attestation); ET

\* L'évaluation des cours est différente selon que l'étudiant est inscrit à un cours du 1<sup>er</sup> cycle ou du 2<sup>e</sup> cycle. En plus des examens qui doivent être réussis par tous les étudiants, l'étudiant de 2<sup>e</sup> cycle doit rédiger un travail d'environ 25 pages sur un sujet de droit comparé lié à l'enseignement reçu.

---

Source : SITE WEB FACULTÉ DE DROIT, UdeM /International/Programmes et stages/Programmes d'été

Mise à jour : 20 janvier 2020

### Logement

Les participant(e)s sont logé(e)s à la Gran Casa Universitaria (Hotel- Appart-hotel) à San José, à 15 minutes de la Faculté.

### Coûts

Étudiants de l'Université de Montréal et autres	2 800* \$ CA (Occupation double) Option disponible pour une chambre simple (20 \$ US additionnel par jour)
--	--

Étudiants d'autres universités, juristes ou autres candidatures admises par un responsable	3 000* \$ CA (Occupation double) Option disponible pour une chambre simple (20 \$ US additionnel par jour)
---	--

- Montant à confirmer

Ces montants incluent le logement, le petit déjeuner, le déjeuner et les déplacements pour les visites encadrées.

Ces montants **n'incluent pas** les frais de visites touristiques, les frais de scolarité, le coût du billet d'avion, l'assurance médicale et les repas non-couverts par le programme.

La Direction des affaires internationales (DAI) contribuera au financement des étudiants de l'Université de Montréal. **Une bourse de mobilité de 1 000 \$ sera octroyée** par la DAI pour chaque étudiant. Aucune démarche de la part de l'étudiant ne sera requise pour l'obtention de cette bourse. Cependant, le respect du délai d'inscription est **impératif**.

Tout étudiant s'inscrivant **après le 24 janvier 2020** ne sera donc pas éligible à cette contribution de la DAI.

### Paiement des frais de scolarité

- (1) Les étudiants de l'Université de Montréal seront facturés directement par la Direction des finances de l'Université (6 crédits);
- (2) les étudiants d'autres facultés du Québec qui s'inscrivent par entente interuniversitaire (CRÉPUQ) doivent régler leurs frais de scolarité à leur institution d'attache;
- (3) les étudiants des universités hors Québec, les juristes et tous les autres candidats admis par le vice-doyen aux études supérieures doivent communiquer avec ce dernier.

### Visites organisées

À venir.

---

Source : SITE WEB FACULTÉ DE DROIT, UdeM /International/Programmes et stages/Programmes d'été

Mise à jour : 20 janvier 2020

#### **Assurance-voyage obligatoire**

Aucune personne inscrite ne sera autorisée à participer au programme d'études au Costa Rica à moins de prouver qu'elle détient une assurance-voyage pour la durée du forfait.

Une preuve de cette assurance doit être transmise par courriel à Elitsa Nikolova:

[elitsa.nikolova@umontreal.ca](mailto:elitsa.nikolova@umontreal.ca)

#### **Annulation**

L'Université de Montréal se réserve le droit d'annuler la tenue du programme d'été dans l'éventualité de circonstances défavorables.

#### **Inscription**

Les personnes intéressées sont priées de compléter le **formulaire d'inscription en ligne** (le lien sera actif à partir du 10 janvier 2020), de transmettre une lettre de motivation de 1-2 pages indiquant votre niveau d'espagnol (à l'attention de Mme Catherine Piché) à l'adresse suivante : [elitsa.nikolova@umontreal.ca](mailto:elitsa.nikolova@umontreal.ca) et d'effectuer leur dépôt de 500 \$ **au plus tard le 24 janvier 2020**.

Le dépôt de 500\$ peut être payé **en ligne par carte de crédit** sous École d'été Costa Rica 2020.

Le solde sera payable **au plus tard le 14 avril 2020**.

Information :

Elitsa Nikolova, local A-9438

514 343-6125

[elitsa.nikolova@umontreal.ca](mailto:elitsa.nikolova@umontreal.ca)